

« Transformons ensemble le bâti existant à l'horizon 2050 ! »

Six groupes de travail, une même ambition

Premières orientations de la concertation avant le Livre Blanc de septembre

Lancée en janvier 2026 par le **Plan Bâtiment Durable (PBD)** et le **Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH)**, la concertation « **Transformons ensemble le bâti existant à l'horizon 2050 !** » franchit une nouvelle étape. Après six mois de travaux, ses six groupes thématiques et son groupe « Récit » livrent leurs premières orientations. Elles dessinent l'architecture du **Livre Blanc** qui sera publié en septembre 2026, à l'occasion du Paris Builders Show.

Vers le Livre Blanc : une architecture en trois temps

Fruit de six mois de concertation regroupant plus d'une trentaine d'organisations de la filière bâtiment et de consultations régionales associant le Réseau Bâtiment Durable, le Livre Blanc de la concertation **progress**e dans sa phase rédactionnelle. Après avoir rappelé le **contexte et les objectifs**, l'ouvrage prolongera le diagnostic partagé présenté en mai dernier par un **récit**, porteur d'une nouvelle vision des parcours de vie pour mieux habiter la France en 2050, en s'appuyant sur les **contributions des groupes de travail**, qui s'y trouveront largement détaillées. Ce communiqué donne un premier aperçu des propositions ; la publication sera présentée en septembre.

« Habiter la France en 2050 » : un changement de regard

Le groupe de travail « Récit » en charge de conceptualiser le narratif de cette concertation, propose un **nouveau regard sur l'habitat français**. Son constat : ce que l'on appelle crise du logement est aussi la manifestation d'un désajustement plus profond entre un patrimoine bâti hérité des méthodes constructives antérieures et les besoins d'une société en pleine transformation. Le récit invite à déplacer le regard : du logement vers l'habitat, du bâtiment vers le bassin de vie — la bonne échelle pour penser l'action — en cherchant à réajuster le patrimoine existant avec les besoins de son époque, à libérer des parcours de vie aujourd'hui trop souvent bloqués, et à révéler dans l'existant un véritable potentiel d'opportunités.

Ce nouveau regard s'accompagne d'un constat assumé : **une page se tourne, une autre s'écrit**. Le modèle qui a porté le logement français pendant les soixante-dix dernières années a répondu à des normes et besoins sociétaux mais il s'agit aujourd'hui de le dépasser, en reconnaissant la place centrale qu'occupe le lieu de vie dans le pacte social français, et en transformant la valeur patrimoniale accumulée en levier de croissance d'avenir plutôt qu'en simple rente.

Le récit avance enfin **les raisons d'agir maintenant** : l'assurabilité des biens, appelée à devenir un critère déterminant de leur valorisation future face à la montée des risques climatiques, et la nécessité **de concilier rationnellement** adaptation et atténuation plutôt que de les opposer.

Cette réflexion débouchera sur un **nouveau pacte pour l'habitat**, structuré autour de plusieurs **engagements forts et déterminants pour réussir la transformation du parc bâti**.

Ces engagements porteront à la fois sur : La maîtrise du coût du logement, l'habitabilité améliorée du parc, la redéfinition de la notion de bassin de vie, l'élargissement de l'approche parcellaire vers l'écosystème territorial, la mise en mouvement du patrimoine, l'accompagnement des parcours de transformation, l'émergence d'une filière de la transformation qualifiée et enfin la mutation de la valeur patrimoniale en levier de financement.

Les groupes de travail constituant le socle de la concertation, dévoilent leurs premières pistes

Chacun des groupes thématiques a engagé, depuis janvier, un travail de fond associant grands acteurs économiques, collectivités, experts et représentants de la filière. En voici les grandes orientations.

Groupe du Récit d'un changement concerté :

Copilotes : Christophe RODRIGUEZ (IFPEB), Jean-Christophe VISIER et Christian CLERET (Personnalité qualifiée - RBR-T)

Groupe 1 Les leviers de l'action : « Vers une habitabilité durable des territoires »

Copilotes : Valérie FLICOTEAUX, (CNOA) et Guillaume MEUNIER (IFPEB)

Groupe 2 Les moyens de l'action : « Mettre le patrimoine existant en mouvement »

Copilotes : Laurent ROSSEZ (AIA Life Designers) et Benjamin FICQUET (ICADE)

Groupe 3 Le périmètre de l'action : « De la parcelle à l'écosystème territorial »

Copilotes : François PELEGRIN (UNSA) et Florence PRESSON (Mairie de Sceaux/AMF)

Groupe 4 Le financement de l'action « Faire de la pierre un levier de transformation »

Copilotes : Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT (Alliance HQE-GBC) Pierre-Henri GRENIER (Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes) Olivier ORTEGA (Personnalité qualifiée)

Groupe 5 La conduite de l'action : « Faire du bassin de vie la nouvelle unité d'action »

Copilotes : Marie-Soriya AO (Réseau Bâtiment Durable) Matthieu GROUSSIN (Association des intercommunalités de France)

Groupe 6 Les opérateurs de l'action : « Accompagner les parcours et industrialiser la transformation »

Copilotes : Sylvie MONTOUT (CAPEB) Cyril BIGAUT (Bouygues Construction)

Prochaine étape : le Livre Blanc en septembre

Ces orientations vont maintenant être approfondies et harmonisées au sein du Livre Blanc de la concertation. Sa publication sera annoncée par un **troisième communiqué de presse à la mi-septembre 2026**, présentant l'**Executive summary** du document. Le Livre Blanc sera officiellement présenté et remis le **28 septembre 2026**, dans le cadre de l'Assemblée Générale du Plan Bâtiment Durable, à l'occasion du **Paris Builders Show** (Paris – Porte de Versailles), en présence des équipes en campagne pour les élections présidentielles de 2027.

« Six mois après son lancement, cette concertation tient sa promesse : elle réunit, pour la première fois à cette échelle, l'ensemble des acteurs de la filière autour d'un même constat et d'une même ambition. Les orientations qui se dessinent aujourd'hui esquissent déjà les contours du pacte que nous voulons proposer au pays pour les vingt-cinq prochaines années. »

Philippe Pelletier - Président du Plan Bâtiment Durable



Les partenaires de la concertation

La concertation continue de rallier toujours plus d'organisations représentant l'ensemble de la filière.

Institutionnels

Anah – Agence Nationale de l'Habitat · Anil - Agence Nationale pour l'Information sur le Logement · Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) · Ordre des Architectes · France Villes & Territoires Durables · IFPEB · La Poste · Plan Bâtiment Durable.

Associations publiques et privées

AdCF – Intercommunalités de France · Alliance pour la décarbonation du bâtiment · ACAD - Association des Consultants en Aménagement et Développement des Territoires · ADI - Association des Directeurs de l'immobilier · Agence Parisienne du Climat - Alliance HQE-GBC · AMORCE · AMF – Association des Maires de France · Association Française de la Ventilation · Bail Rénov' · Cercle Promodul INEF4 · Club de l'Amélioration de l'Habitat · Construction21 · Effinergie · OID - Observatoire de l'Immobilier Durable · Qualitel · Rénov'acteurs · Réseau Bâtiment Durable · Stop Exclusion Énergétique · Stop Fraude.

Fédérations institutionnelles et professionnelles

AIMCC – Association française des Industries des produits de la Construction · Capeb – Artisanat du Bâtiment · Cinov · Coédis · ESH – les entreprises sociales pour l'habitat · FEI – Fédération des Entreprises Immobilières · FNCCR - Fédération nationale des collectivités concédantes · Soliha – Solidaires pour l'habitat · UNPI – Union Nationale des Propriétaires Immobiliers, Unsfa – l'Union des architectes, Synamome, Untec.

Professionnels qualifiés

Atelier Franck Boutté · Citémétrie · Urbanis · RX France, Quantum Of Trust ...

Le Plan Bâtiment Durable (PBD) est une instance de concertation, de réflexion et de proposition rassemblant les acteurs de la filière bâtiment autour des enjeux environnementaux du secteur. Créé en 2009 dans le sillage du Grenelle de l'environnement, il est présidé par Philippe Pelletier et placé sous l'égide de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN).

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr

Le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) est un réseau d'acteurs engagés dans la transformation et la rénovation du parc bâti existant, co-initiateur et partenaire de cette concertation. Il est animé par son Délégué général, Jean-Pascal Chirat sous la présidence d'Antoine Desbarrières.

En savoir plus : www.cah.fr